

# Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

## La GPEC... une démarche au service du développement de votre entreprise !

### L'intérêt de l'action

#### Pour les artisans souhaitant transmettre leur entreprise dans les 3 à 5 ans :

- Préparer le futur chef d'entreprise à la reprise de l'entreprise, en lui transmettant les savoir-faire ;
- Préparer l'entreprise à la transmission en mettant en place une organisation autonome.

#### Pour les artisans en activité :

- Favoriser l'adaptation des salariés à leur poste de travail, notamment lors d'évolutions technologiques dans le secteur d'activité ;
- Prévoir les besoins de formation ;
- Développer le travail d'équipe, motiver et favoriser l'implication des salariés ;
- Anticiper un départ (à la retraite, par exemple) ;
- Recruter, intégrer, accompagner un nouveau collaborateur.

#### Pour les artisans souhaitant développer leur activité :

- Aider aux formalités de recrutement de salarié ;
- Anticiper le recrutement lors de période d'augmentation d'activité ;
- Structurer l'entreprise.



### Déroulement de l'action

**Pré-diagnostic** de l'entreprise réalisé avec un agent de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise

**Sensibilisation**  
*Séance collective n°1 : 1/2 journée*

- ▶ Comprendre les enjeux d'une démarche GPEC pour votre entreprise ;
- ▶ Mesurer l'intérêt pour vos salariés ;
- ▶ Définir vos obligations et vos responsabilités en tant que signataire d'un contrat ;
- ▶ Identifier des axes de progrès pour votre entreprise.

*Appui individuel n°1 en entreprise*

- ▶ Spécificités de l'entreprise ;
- ▶ Informer le personnel de la démarche.

**Méthodologie**  
*Séance collective n°2 : 1/2 journée*

- ▶ Anticiper les évolutions du métier ;
- ▶ Réaliser les profils de poste ;
- ▶ Créer la liste des tâches par emploi ;
- ▶ Mettre en place un plan de formation ;
- ▶ Impliquer les salariés dans la démarche.

*Appui individuel n°2 en entreprise*

- ▶ Réflexion et construction d'un plan d'action opérationnel ;
- ▶ Initier les participants aux différents outils, techniques et méthodes liées à la GPEC.

**Mise en place**  
*Séance collective n°3 : 1/2 journée*

- ▶ Savoir manager au quotidien ;
- ▶ Développer le travail collectif ;
- ▶ Gérer les situations difficiles ;
- ▶ Communiquer sur les résultats ;
- ▶ Insuffler de l'enthousiasme.

*Appui individuel n°3 en entreprise*

*Appui individuel n°4 en entreprise*

*Appui individuel n°5 en entreprise*

*Appui individuel n°6 en entreprise*

De 2 à 4 accompagnements techniques sur des points spécifiques du plan d'action.

APPUI COURT

APPUI LONG



Direction régionale du travail, de la formation et de la formation professionnelle de Picardie

